

Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Octobre
Novembre
Décembre
2025

n° 81



p.5

Devenez aide à domicile
ou auxiliaire de vie

Un territoire solidaire



Ce nouveau numéro du *Vert & Bleu* est placé sous le signe de la solidarité. Solidarité avec les jeunes, avec les moins jeunes, avec les demandeurs d'emploi, avec les personnes en difficultés notamment.

Aux côtés et en complémentarité des Communes et grâce à ses partenariats, la Communauté

de Communes remplit plusieurs missions de service public : aide à domicile pour les seniors (p.5), aide au numérique (p.3) et aux démarches administratives (p.6), aide à l'orientation professionnelle (p.2) et à l'insertion pour les jeunes (p.4), aide à une alimentation saine pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire (p.6), aide à la rénovation pour vivre dans un habitat digne, ou encore aide à l'émancipation intellectuelle et culturelle des jeunes (p.7).

Fondamentales pour la cohésion de notre territoire, ces politiques n'en sont pas moins fragilisées pour des raisons financières. Nous sommes sur le fil et nous devons constamment trouver le bon équilibre pour pouvoir continuer de les financer.

C'est notre rôle en tant que collectivité. C'est notre rôle en tant qu'élus.

Le Président
Patrice BROUHARD



© DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant

- RDV pour l'orientation professionnelle
- Deux nouvelles résidences d'artistes
- Aide au numérique
- Activité motricité
- Accueil enfants parents

p 4 à 6 À voir, à savoir

- Aider les jeunes à surmonter les obstacles
- Devenez aide à domicile ou auxiliaire de vie
- Mieux Manger Pour Tous
- Les services d'un écrivain public
- Deux nouveaux tronçons cyclables réhabilités

p 7 Grandir ensemble

- Stage avec le groupe *Shaolin Temple Defenders*
- L'été aux centres de loisirs

p 8 Protéger l'environnement

- Axel : éclusier du marais de Brouage
- Valorisation paysagère du site de Daire

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com

Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Maquette : Agence Charivari&com - Mise en page : Marennes Impressions
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



Suivez toute l'actualité de la
Communauté de Communes du Bassin
de Marennes sur [www.facebook.com/](https://www.facebook.com/cdc.bassindemarennes)
[cdc.bassindemarennes](https://www.facebook.com/cdc.bassindemarennes)

RDV pour l'orientation professionnelle

L'Espace régional d'information de proximité (ERIP) du Bassin de Marennes organise plusieurs événements afin de vous conseiller et vous aider dans votre orientation professionnelle.

• Atelier « Reconversion professionnelle »

Mercredi 26 novembre, 10h-12h

Tout savoir pour changer de métier : se poser les bonnes questions, connaître les étapes à suivre, les aides possibles, les interlocuteurs clés...

• Événement « Les métiers de la petite enfance, enfance, jeunesse »

Jeudi 4 décembre

Focus sur les métiers d'assistante maternelle, de garde à domicile, d'animateur socioculturel : contexte, modalités de travail, formations, diplômes, aides...

• Atelier « Découverte du territoire »

Vendredi 5 décembre, 10h-11h30

Découverte du tissu économique du Bassin de Marennes : les entreprises, les métiers, les secteurs d'activité, les opportunités de travail...

• Atelier « Êtes-vous prêt à entreprendre ? »

Mercredi 10 décembre, 9h30-12h

Tout savoir pour créer ou reprendre une entreprise : connaître les démarches pour se lancer, identifier les clefs de réussite, imaginer la vie d'entrepreneur...



erip@bassin-de-marennes.com

Tél. 06 23 58 92 12



Aide au numérique

Ateliers collectifs :

9h à 12h

- Découvrir l'IA : 5 nov.
- Sauvegarder & stocker ses fichiers : 19 nov.
- Utiliser sa messagerie électronique : 3 déc.
- Communiquer en visio : 10 déc.

10h à 12h.

- Utiliser un gestionnaire de mot de passe : 29 oct.
- Nettoyer son PC : 12 nov.

14h à 16h

- La Bataille de la Tech : 17 déc.

14h à 16h30

- Café IA : 12 nov. - 10 déc.

Mini-ateliers sur smartphone Android :

10h à 11h30.

- Sécuriser son mobile : 1 oct.
- Scanner avec son mobile : 26 nov.
- Appareil photo & capture d'écran : 17 déc.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE



conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com

Tél. 06 15 38 53 22

Accueil enfants parents

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est un service qui permet aux parents et à leurs enfants de 0 à 6 ans, de partager un temps convivial dans un espace adapté, d'échanger avec d'autres familles et des professionnels à même de leur fournir des informations sur la parentalité, la nutrition, les étapes de la vie du jeune enfant...



Le LAEP est ouvert à toutes les familles du bassin de Marennes (parents, grands-parents...) chaque jeudi de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, dans les locaux du centre de Loisirs « Le Château des enfants » à Marennes plage : 12, avenue du Pont de la Seudre, Marennes-Hiers-Brouage. L'accueil est totalement libre (arrivée comme départ), gratuit et anonyme : pas besoin de s'inscrire.

© DR

Deux nouvelles résidences d'artistes

350 enfants et jeunes de 3 à 18 ans du Bassin de Marennes et de l'île d'Oléron bénéficieront de nouvelles résidences d'artistes francophones pendant l'année scolaire en 2025-2026.

Deux projets sont en effet programmés suite au dernier appel à candidatures.

La compagnie franco-chilienne Zumaya Verde mènera, de novembre à avril, une exploration poétique sur le thème de l'eau. Coté Rivara, conteuse et Claudia Urrutia, chanteuse, initieront au chant, aux percussions corporelles et au conte.

Le projet concerne notamment des lycéens et des enfants du centre de loisirs de Marennes. Les interventions seront partagées en vidéo avec des élèves francophones du Chili. Ces correspondances inviteront les jeunes à porter un autre regard sur leur environnement, leurs paysages et leur histoire.

L'auteur, compositeur, chanteur britannique Lewis Evans guidera quant à lui les jeunes dans la création de chansons à partir d'ateliers d'écriture, photo, vidéo et dessin. Ses interventions se dérouleront de décembre à février, notamment au local jeunes de Marennes.



Activité motricité

Le relais petite enfance propose des matinées motricité pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, en présence de Lucas Schiano, psychomotricien.

De 9h30 à 11h30, avec horaires d'arrivée et de départ libres : samedi 15 novembre et samedi 13 décembre, au dojo du complexe sportif, rue des Droits de l'Homme à Marennes. Gratuit. Nombre de places limité.



© DR



Inscription obligatoire

au 06 23 58 92 17 ou 06 25 12 3 04

ou à rpe-cias@bassin-de-marennes.com

Aider les jeunes à surmonter les obstacles

La Mission locale Rochefort Marennes Oléron accompagne plus de 300 jeunes du Bassin de Marennes, pour les aider à s'orienter vers une formation ou un emploi. Un service précieux pour leur permettre de (re)démarrer dans la vie.



© DR

Parmi les ateliers proposés : la rédaction de son CV.

Ce n'est pas facile, lorsqu'on est un jeune, sans emploi, parfois tout juste sorti du système scolaire, sans trop de formation ou d'expérience, de trouver une entreprise prête à embaucher, et même tout simplement de savoir vers quel métier s'orienter.

Le mieux est alors de prendre contact avec la Mission locale, une association participant au service public de l'emploi et spécialisée dans l'accompagnement à l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans.

Accompagnement individualisé

Le premier rendez-vous avec un conseiller permet au jeune de faire le point sur sa situation : niveau scolaire, éventuels diplômes ou formations, mais aussi situation financière, logement, possibilité de se déplacer, afin d'identifier les éventuels obstacles à surmonter.

La Mission locale aide le jeune à identifier ses compétences, ses envies, ses projets et à définir son projet professionnel.

Elle peut alors lui fournir un premier niveau d'information sur les possibilités qui s'offrent à lui en recensant les offres d'emploi ou de stages. Grâce à son carnet d'adresses, elle peut aussi le mettre en contact avec les bonnes structures : organismes de formation, entreprises...

Elle peut aussi réaliser avec lui un certain nombre de démarches, comme l'ouverture de ses droits en matière de santé, la demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, d'aide financière au permis, ou pour la mobilisation du fond d'aide aux jeunes [lire ci-contre].

Des événements et des dispositifs dédiés

La Mission locale organise aussi des événements comme des Forums des métiers ou des Cafés-job pour mettre les jeunes en contact avec des employeurs, mais aussi des ateliers pour réaliser un CV ou savoir utiliser les outils numériques.

Elle propose aussi deux dispositifs qui visent à engager le jeune dans une démarche active. Le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est le premier niveau d'accompagnement avec un contact minimum par mois avec le jeune et la possibilité pour lui de bénéficier d'une allocation en cas de stage.

Le Contrat d'engagement jeune (CEJ) est quant à lui un parcours d'accompagnement intensif personnalisé. Il peut durer de 6 à 12 mois en fonction de la situation du jeune. En contrepartie d'une allocation mensuelle, ce dernier s'engage à réaliser un programme d'activités hebdomadaire (stages, recherche d'emploi ou de formation, ateliers...) travaillé en concertation avec son conseiller, qu'il rencontre à minima tous les 15 jours.

Ces différents niveaux d'engagement permettent aux jeunes de rompre leur isolement, de s'inscrire dans une dynamique et de rester motivés pour se donner toutes les chances de réussir leurs projets.

Les financements

- **La Mission locale** est financée par l'État, la Région, France Travail et les intercommunalités dont la CdC du Bassin de Marennes, pour mettre en œuvre les politiques publiques d'inclusion des jeunes.
- **Le Fond d'aide aux jeunes** est alloué par le Département de la Charente-Maritime pour fournir une aide financière à l'alimentation, au logement, à la formation et à l'emploi (frais d'équipement, d'hébergement en centre de formation...), à la mobilité (frais de déplacement, aide au permis...).
- **L'aide au financement du permis** est allouée par la Région Nouvelle-Aquitaine et peut aller jusqu'à 1 200 € en fonction de la situation financière du jeune.



Mission locale Rochefort Marennes Oléron
Tél. 05 46 99 06 00 ou ml.rmo@milo-rmo.com
Permanences sur RDV à l'Espace France services



Devenez aide à domicile ou auxiliaire de vie

Le service d'aide à domicile du Bassin de Marennes recrute. C'est l'occasion de vous investir dans un métier qui a du sens, avec des possibilités d'évolution professionnelle grâce à la formation.



Barbara apprécie son travail qu'elle exerce depuis 12 ans.

Les besoins sont grands et croissants avec le vieillissement de la population, ce qui offre des opportunités d'emploi. On parle parfois de vocation, mais l'intérêt peut aussi venir avec la pratique.

Aide à domicile ou auxiliaire de vie ?

Les deux métiers ont le même objectif : aider les personnes âgées dans leurs tâches du quotidien pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible chez elles. Entretien du logement, du linge, aide aux courses, à la préparation et à la prise des repas, sont les tâches communes aux deux métiers.

Une autre dimension, moins connue, est de permettre à la personne de maintenir des relations sociales en la stimulant intellectuellement, en l'accompagnant dans ses activités de loisirs et dans ses déplacements à l'extérieur du domicile, ou encore en favorisant les liens avec sa famille et ses amis.

Les auxiliaires de vie vont plus loin dans l'intimité des personnes en les aidant à réaliser les actes essentiels de la vie : aide à la toilette (prise de douche...), au lever et au coucher du lit, à l'habillage et au déshabillage, veille à la prise des médicaments...

Des métiers riches

Les professionnels de l'aide à domicile sont donc multitâches. Il faut avoir une bonne santé physique et savoir faire preuve de patience, d'empathie, de bienveillance. Il faut savoir s'adapter à chaque bénéficiaire et à chaque logement qui n'est pas toujours très fonctionnel.

La plupart des personnels sont des femmes, mais le métier est aussi ouvert aux hommes. Beaucoup sont fiers de ce travail au service des autres et bénéficient de la reconnaissance des personnes qu'ils accompagnent, pour qui ils sont parfois la seule personne qu'elles voient dans la journée.

Les aides à domicile et les auxiliaires de vie ne travaillent pas seules : elles sont en lien entre elles et avec de nombreux acteurs : encadrants du service, familles, infirmières... Des formations permettent aussi d'être plus à l'aise : gestes et postures, communication par le toucher, accompagnement à la fin de vie, maladie d'Alzheimer...



Centre intercommunal d'action sociale
23, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage

En pratique

- Il faut avoir le permis B et un véhicule.
- Les contrats peuvent varier de 6h à 32h par semaine selon vos disponibilités.
- Le salaire pour les contractuels est le smic horaire, plus des primes de fonction selon le type de tâches accomplies. Les trajets sont rémunérés.
- Les horaires sont fonction du rythme de vie des bénéficiaires : matin et soir, heures des repas notamment.

Comment accéder à ces métiers ?

Aide à domicile est une fonction accessible à tous, sans condition de diplôme. N'hésitez pas toutefois à valoriser certaines expériences personnelles : rôle d'aidant familial, bénévolat auprès de personnes âgées, stages dans le secteur médico-social, garde d'enfant. Bien entendu, le service d'aide à domicile qui vous emploie, vous envoie réaliser des tâches qui correspondent aux compétences que vous aurez identifiées ensemble, selon votre profil. Au début, vous pouvez commencer par du ménage. Le soin vient au fil du temps.

Le métier d'auxiliaire de vie sociale (AVS), en revanche, nécessite un diplôme d'État ou un Bac pro. Il est aussi accessible grâce à une VAE. Vous pourrez ensuite évoluer vers les métiers d'aide-soignant ou d'aide médico-psychologique par exemple.

Alors, pourquoi pas vous ?

« Leur petit rayon de soleil »

Barbara n'avait pas d'expérience dans l'aide à la personne, mais elle était motivée. De son propre aveu : « une fois qu'on y a mis le pied, on ne peut plus en sortir ». Cela fait 12 ans qu'elle s'est engagée : au début comme aide à domicile, désormais comme auxiliaire de vie à 28h/semaine.

« Je me sens utile d'autant que l'on a affaire à un public attachant. On est leur "petit rayon de soleil" comme ils disent souvent. Le travail n'est pas si difficile que ça, le sourire des gens nous apporte beaucoup. Lorsqu'on a accompagné une personne jusqu'au bout de ses volontés, on se dit que l'on a réussi notre travail ».

Mieux manger pour tous

Les intercommunalités de Marennes et de Rochefort, avec le soutien financier de l'État, ont mis en place un projet sur 3 ans, visant à lutter contre la précarité alimentaire en proposant des produits frais et locaux aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Le projet « Mieux manger pour tous », initié dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT) Rochefort Océan-Bassin de Marennes, va permettre à trois structures d'aide alimentaire situées en zones rurales, d'être livrées en produits locaux issus de dons de producteurs locaux ou acquis auprès d'eux à prix négociés. Les produits pourront aussi provenir de dons de particuliers ou de l'association de cueillette et de glanages solidaires Aux arbres citoyens !

Certaines denrées seront transformées par la Cuisine Rochefort Océan : compotes, conserves... et c'est l'entreprise d'insertion par le travail IEPR Services qui assurera les livraisons en s'appuyant sur un site de regroupement des denrées créé par l'association de producteurs « 17 et des brouettes ».

Grâce à ce réseau d'acteurs multiples et bien coordonnés, près de 500 personnes vont pouvoir bénéficier de produits frais de qualité et locaux au sein des structures d'aide alimentaire, dont 120 sur celle du Collectif caritatif du canton de Marennes.



d'infos

Vous avez des produits à donner ?

Contactez IEPR Services
qui viendra les chercher : 07 67 41 00 00
ou a.bruys@initiative-emploi.fr

Vous avez des produits à ramasser ?

Contactez Aux arbres citoyens ! :
07 84 81 87 37
ou rochefort@aux-arbrescitoyens.org

Les services d'un écrivain public

La Communauté de Communes étoffe l'offre de son Espace France services en vous proposant les compétences d'un écrivain public pour vous accompagner dans la rédaction de courriers dans le cadre de vos démarches administratives ou juridiques.

Selon vos besoins, son aide peut aller du simple conseil à la rédaction complète de document, en passant par la relecture ou la réorganisation de texte. Il s'agit toujours de retranscrire vos volontés par un choix de mots adaptés, dont vous restez le signataire. Sa culture juridique lui permet aussi de vous apporter des informations de premier niveau pour vous éclairer dans le déroulement de vos démarches et de vos correspondances, le tout en toute confidentialité.

L'écrivain public reçoit gratuitement sur rendez-vous les 3^{es} jeudis du mois de 9h à 12h à l'Espace France services de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes



d'infos

24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage
RDV au 05 46 79 86 01 ou à
franceservices@bassin-de-marennes.com

Deux nouveaux tronçons cyclables réhabilités

La Communauté de Communes poursuit petit à petit son programme de réhabilitation des itinéraires cyclables, avec 1 km traité en août dernier, en grave émulsion calcaire, pour un coût de 120 000 € TTC.



Les travaux à Bourcefranc l'été dernier.



La piste rue du Lindron à Marennes.

Un tronçon de 800 m. a été refait pour 90 000 € TTC à Marennes le long du chemin de Bonsonge (parallèle à la rue Maryse Bastié) et de la rue du Lindron, en préparation du changement futur de l'itinéraire de la Vélodyssée. Celui-ci passera par le sud et le centre de Marennes et non plus par le dangereux rond-point du McDonald's, afin de permettre aux cyclistes de rejoindre Marennes-Plage en toute sécurité via le port de plaisance.

Un tronçon de 200 m. a été refait pour 30 000 € TTC à Bourcefranc-Le Chapus sur l'itinéraire des Chemins de la Seudre, en retrait et en parallèle de la RD26 (entre les rues Camille Goupil et des Chardonnerets). Cela vient compléter les travaux de réaménagement de l'itinéraire réalisés l'année passée en direction de la pointe du Chapus dont le coût s'était élevé à 60 000 € TTC.

Stage avec le groupe *Shaolin Temple Defenders*

Vingt élèves de l'école de musique ont profité d'un stage avec le groupe bordelais *Shaolin Temple Defenders*, spécialisé en soul et funk. Ils ont même fait la première partie du concert du groupe le 8 juillet à Marennes.



Shaolin Temple Defenders a publié 8 albums et se produit en concert depuis 15 ans (Olympia Bruno Coquatrix, festival International de Jazz de Montréal, Francofolies, festival Jazz de Paris, Garorock...).

Il est reconnu pour la qualité de ses prestations scéniques, un bon niveau technique et sa forte cohésion. Il mène régulièrement des stages en école de musique.

Chaque année, l'école de musique du Bassin de Marennes propose à ses élèves un stage de pratique collective encadré par des artistes reconnus. Cela leur permet de bénéficier d'une approche complémentaire et non académique des enseignements, au travers d'une rencontre privilégiée avec des artistes-musiciens professionnels du spectacle.

Le stage a été préparé par les professeurs de musique et les membres du groupe qui ont convenu d'un répertoire assorti de contenus pédagogiques. Les élèves ont ainsi bénéficié de l'expérience des 7 artistes du groupe, experts en guitare électrique, chant, batterie, basse électrique, orgue et claviers, trompette, saxophone ténor et baryton.

Mécénat

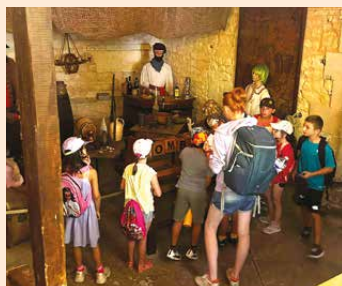
Sept entrepreneurs ont apporté un don en mécénat pour permettre la réalisation de ce stage : Bricomarché, Bioriginelle, Fiat Giga Motors, Gedimat Talbot, McDonald's Marennes, Parc Aventure La Gataudière, E. Leclerc et Volkswagen Marennes.

L'été aux centres de loisirs

Retour en images sur les activités proposées par les centres de loisirs du Bassin de Marennes aux enfants de 3 à 12 ans lors de l'été dernier.



Initiation à la boxe



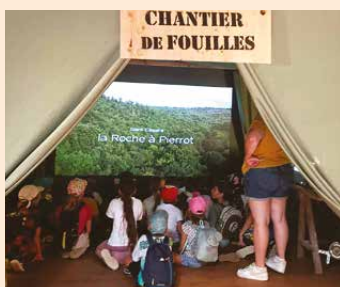
Sortie au Château des énigmes



Sortie au Fort Boyard



Sortie au Futuroscope



Sortie au Paléosite



Spectacle de cirque



Stage de BMX



Visite du Puy du Fou

Axel, éclusier du marais de Brouage

À savoir...

Le réseau hydraulique du marais

2 000 km de canaux et fossés.

Le réseau tertiaire (1 500 km) est entretenu par l'Association foncière pastorale (AFP).

Le réseau secondaire (220 km) est entretenu par l'Union des marais.



Les manœuvres d'ouvrage se font à la main.

Depuis deux ans, Axel Essard veille au bon fonctionnement du système hydraulique du marais de Brouage pour le compte de l'Union des marais qui regroupe les trois associations syndicales de propriétaires. Un travail de terrain précieux au service de la zone humide et de ses différents usagers.

Avant l'arrivée d'Axel, chaque association syndicale avait ses propres éclusiers, souvent des agriculteurs locaux¹. Bien que leur expérience leur permettait de savoir à quel niveau l'eau devait être à tel ou tel endroit pour satisfaire tel ou tel usage, il n'existait pas de règles bien précises, et encore moins de vision globale de la situation hydrique du marais.

Appliquer les règles de gestion de l'eau

Mais récemment, sous l'égide du Syndicat mixte de la Charente aval, les acteurs du marais se sont concertés et se sont organisés. Propriétaires de parcelles, agriculteurs, chasseurs, ostréiculteurs, écologues, collectivités locales ont adopté des règles communes de gestion des niveaux d'eau et de partage de la ressource.

Établies en 2025, ces règles permettent de définir les besoins en eau de chacun tant en quantité qu'en qualité, selon leurs usages respectifs et les périodes de l'année. Et c'est Axel, dont le poste est financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui est chargé de les mettre en œuvre.

Du haut de ses 25 ans, il gère ainsi une trentaine d'écluses et vannes qu'il ouvre et qu'il ferme, soit pour alimenter le marais

soit pour le vider en fonction des besoins et de la situation hydrique qui dépend en grande partie de la pluviométrie. Il suit les niveaux d'eau grâce à un réseau de 25 sondes hydrométriques, disposant de ces informations en direct sur son téléphone, ce qui lui permet d'intervenir facilement et d'avoir une vision globale de la situation.

Avec l'arrivée d'Axel, la gestion des niveaux d'eau est donc passée d'une approche empirique à une approche plus objective, permettant aussi de mieux comprendre le fonctionnement du marais. Axel se charge également d'inspecter les ouvrages hydrauliques pour s'assurer de leur bon fonctionnement, de les graisser au besoin et de passer la débroussailleuse pour les dégager le cas échéant. Si l'ouvrage est défectueux, il le signale pour qu'il puisse être réparé.

Un marais en meilleure santé

Ce travail est rendu possible grâce au vaste programme d'entretien et de réhabilitation du réseau hydraulique coordonné par le Syndicat mixte de la Charente aval dans le cadre du Contrat de progrès territorial du marais de Brouage. En effet, entre 2021 et 2024, près de 400 km de canaux ont été curés ; 110 km le seront en 2025 et 2026. Une quarantaine de passages busés ont aussi été

restaurés ou créés, et une trentaine d'ouvrages hydrauliques réhabilités.

Ces travaux permettent aujourd'hui à l'eau de mieux circuler, avec une gestion plus fine et adaptée aux aléas climatiques. En 2024, année pluvieuse, environ 400 manœuvres d'ouvrages auront suffi pour gérer l'eau qu'il fallait surtout évacuer. En 2025, avec un été sec, il aura fallu plus de 1 000 manœuvres notamment afin d'alimenter le marais en eau douce depuis la Charente et l'Arnoul via le canal Charente-Seudre.

Grâce à la conjonction des travaux et de cette gestion, chacun reçoit de l'eau selon ses besoins. Une bonne nouvelle aussi pour la riche biodiversité de cette zone Natura 2000 avec ses habitats naturels et ses espèces protégées comme les amphibiens ou la cistude d'Europe (tortue), pour qui l'eau est essentielle.



Axel contrôle aussi le taux de salinité des canaux avec un conductimètre.

1. Association du Grand syndicat des marais de Brouage Marennes, association des marais de Saint-Agant Saint-Jean d'Angle et association des marais de Moëze Montportail, cette dernière ayant toujours ses propres éclusiers.



La pointe des Chardons offre un point de vue remarquable sur le pertuis et le marais.

Valorisation du site de Daire

Dans le cadre du Projet Grand Site du marais de Brouage, un schéma de valorisation paysagère du site de Daire à Bourcefranc-Le Chapus a été élaboré avec les acteurs locaux. Il vise à transmettre les valeurs historiques et patrimoniales du lieu, grâce à un accueil des visiteurs qui respecte les activités ostréicoles présentes.

Le site de Daire, ancienne île, est situé au nord-ouest de la commune de Bourcefranc-Le Chapus. Il est le témoin de l'évolution du littoral au fil de siècles puisque les sédiments déposés par l'océan et le façonnage du lieu par la main de l'Homme ont relié cette étendue au continent avant la fin du XVIII^e siècle. Des marais salants y ont d'abord été aménagés, avant de laisser place à des claires lorsque l'huître remplaça la production du sel.

Une riche histoire qui marque le paysage

Aujourd'hui, ce lieu est partagé entre vestiges d'une activité passée, ostréiculture moderne et espaces naturels. En bordure du littoral, se dresse un chapelet de petites cabanes, symbole de l'activité ostréicole d'antan.

Dans les terres, de longues parcelles rappellent que la viticulture offrait aux ostréiculteurs un complément de revenu et à la main d'œuvre de l'activité toute l'année. À la fin du XIX^e siècle, le phylloxéra ravagea le vignoble local et l'ostréiculture prit le dessus sur les activités agricoles. La culture de l'huître se transforma, certaines cabanes s'agrandirent pour s'adapter à l'évolution de l'activité. Les petites cabanes qui restent, celles qui ont résisté aux tempêtes, ont aujourd'hui, pour la plupart, un usage de loisirs.

À l'extrémité du site, la pointe des Chardons est un lieu un peu plus intimiste propice à la balade, d'où l'on peut observer au loin le Fort Louvois et la citadelle du Château d'Oléron notamment. Elle a gardé quelques vestiges d'anciennes claires où l'eau peut

encore entrer au gré des marées. Ces bassins abandonnés sont recolonisés par une végétation endémique avec de nombreuses espèces de plantes halophiles, zone de refuge pour la faune sauvage.

Exemple d'aménagement possible permettant une découverte dans l'esprit des lieux.



Un site à (re)découvrir

Grâce à cette riche biodiversité et à cette histoire tant passée que présente, l'extrémité du site de Daire est devenue un lieu de sensibilisation. Elle accueille des projets pédagogiques des classes de l'école primaire et des sorties nature ouvertes à tous, plusieurs fois dans l'année.

La commune, consciente du potentiel lieu, a donc décidé de s'inscrire dans le Projet Grand Site du marais de Brouage initié par la CdC du Bassin de Marennes et la CdA Rochefort-Océan, pour engager une réflexion sur les modalités de valorisation de ce patrimoine et de transmission des valeurs qu'il véhicule.

Pendant dix mois, de juillet 2024 à avril 2025, un comité consultatif communal constitué d'élus, de techniciens mais aussi d'administrés, a donc travaillé à l'élaboration d'un schéma d'intentions paysagères, assisté par Romain Quesada, paysagiste-urbaniste et

Alain Freytet, paysagiste-concepteur.

Ce travail a permis de définir des grands principes paysagers destinés à valoriser le site et d'établir une stratégie d'accueil et de déplacement des visiteurs, prenant en compte l'histoire du site, ses usages passés et présents.

Maintenir le caractère intimiste des lieux

Les grandes orientations du projet sont de donner aux visiteurs une expérience de bout du monde, d'affirmer l'esprit des lieux « terre-mer » entre présent ostréicole et passé viticole, de faire comprendre l'histoire géomorphologique du site, d'assurer la quiétude des milieux naturels et de préserver l'ostréiculture des conflits d'usage.

Il s'agirait pour cela d'ouvrir des chemins à l'intérieur des terres, de rendre praticable l'ensemble du sentier du littoral sur le secteur, d'aménager des points de vue vers le paysage littoral et le marais, ou encore de restaurer un ancien hangar ostréicole et ses abords afin de créer un lieu de sensibilisation.

Ce sont des intentions à concrétiser : leur mise en œuvre se fera sur des temps à court, moyen et long terme et devra prendre en compte les contraintes réglementaires et l'évolution du paysage lié aux changements climatiques.

L'objectif, à terme, sera de maintenir le caractère intimiste qui fait la singularité du site de Daire et de la pointe des Chardons, et de permettre aux visiteurs de le découvrir sans porter atteinte aux milieux et aux usages.



Majorité

Mariane LUQUÉ,
vice-présidente
chargée des affaires
sociales

Aide à domicile : un service public en difficulté

Le service d'autonomie à domicile du Bassin de Marennes est confronté à un double défi : recruter du personnel et équilibrer son budget.

Plus de 200 bénéficiaires, essentiellement des personnes âgées, font appel au service d'autonomie à domicile (SAD) proposé par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Ce service est assuré pour le compte de la Communauté de Communes à qui les six Communes du territoire ont transféré la compétence en 2010.

Déficit à combler

Les tarifs pratiqués, avantageux par rapport à ceux du secteur privé, ne sont pas fixés par le CIAS. Ils sont établis par le Département de la Charente-Maritime au travers de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

Or, les recettes générées ne permettent pas de couvrir les charges de fonctionnement en constante augmentation. Pour rappel, le CIAS est employeur des aides à domicile et se charge des demandes d'aide. En 2026, le service sera ainsi déficitaire de 4€ pour chaque heure d'intervention facturée, sur les 22 000 heures à réaliser potentiellement, soit un déficit prévisionnel de 90 000 €. Depuis 2010, c'est en grande partie la Communauté de Communes qui comble le déficit de trésorerie via une dotation, comprenant celle des Communes fixée historiquement à 13 000 € par an. Afin de pérenniser le service à l'avenir, les Communes ont décidé d'augmenter leurs contributions qui seront revues annuellement en fonction de l'ampleur du déficit.

Prendre soin des anciens et du personnel

Le service d'aide à domicile est donc sur la brèche, comme sont sur la brèche nos anciens. Nous faisons en sorte collectivement qu'ils puissent vivre dans les meilleures conditions le plus longtemps possible chez eux, pour reculer d'autant leur entrée en établissement dont les tarifs sont élevés et les places de plus en plus limitées.

Mais nous faisons aussi face à un manque de vocations : le SAD a du mal à recruter. C'est pourquoi il est important de choyer notre personnel et de faire preuve de respect à son égard. Nos aides à domicile et auxiliaires de vie sont dévouées et font ce qu'elles peuvent avec professionnalisme et bienveillance. Elles ne sont pas corvéables à merci.

Ne pas considérer leur travail et leur manque de respect pourrait aussi fragiliser l'avenir du maintien à domicile, avec des conséquences dramatiques que cela aurait pour nos anciens.



Opposition

Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Aire de Grand Passage à Marennes: un projet lourd de conséquences pour les riverains

Le 5^e Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (2025-2031) prévoit l'implantation d'une aire de grand passage de 200 places à Marennes-Hiers-Brouage. Lors du conseil communautaire de décembre 2024, j'ai exprimé un avis défavorable sur ce projet, car il comporte des lacunes majeures, mais surtout parce qu'il fera peser des nuisances considérables sur les riverains.

À cela s'ajoute une incertitude financière inquiétante. Le coût réel de cette aire dépassera largement le million d'euros hors taxes, sans garantie claire de compensation de l'État. Les dépenses récurrentes liées à l'entretien, à l'eau, à l'électricité et à la collecte des déchets retomberont inévitablement sur la collectivité et donc, au final, sur les contribuables. Un projet coûteux, qui risque d'entraîner des charges nouvelles difficilement maîtrisables.

En réalité, ce schéma ne règle rien. Il transfère les difficultés sur un territoire déjà fragile et sacrifie les riverains au nom d'une obligation légale mal pensée. L'accueil des gens du voyage doit se faire dans le respect des règles, mais aussi dans le respect des habitants permanents. Or, ce projet ne garantit ni l'un ni l'autre et reflète une logique administrative déconnectée du terrain.

L'emplacement retenu se situe à proximité immédiate des premières habitations. Pour les familles concernées, cela signifie subir des nuisances sonores, un trafic accru et des

risques sanitaires et environnementaux. Les habitants qui ont investi dans leur maison se retrouvent brutalement exposés à une dépréciation immobilière estimée entre 25 et 30 %. Ce projet constitue pour eux une double peine : perte de valeur patrimoniale et dégradation durable de leur cadre de vie.

Cette atteinte au droit de vivre dans un environnement paisible est inacceptable, d'autant plus que les riverains n'ont pas été véritablement consultés. Leur avis, marginalisé dans le processus, n'a pas pesé face à une logique de quotas et de chiffres. L'utilité publique d'un tel projet est discutable si elle se fait au détriment d'une partie de la population locale, déjà fragilisée.

C'est pourquoi je maintiens fermement un avis défavorable. Je refuse que l'on impose à notre territoire un aménagement qui dévalorise le patrimoine des familles, perturbe leur quotidien et fragilise leur avenir. Les habitants de Marennes méritent mieux que ce projet injuste, mal préparé et porteur de lourdes conséquences pour notre commune et pour l'équilibre du territoire.

OCTOBRE

Jusqu'au dim. 2/11

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire

EXPOSITION LES DOUZE TRAVAUX DE BROUAGE
Clos de la Halle aux vivres, Brouage

Jusqu'au mar. 11/11

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Jeu de piste

JOUR DE TOURNÉE À BROUAGE

Halle aux vivres, Brouage

Visite commentée

L'HISTOIRE D'UN TONNEAU À BROUAGE

Tonnellerie, Brouage

Photographie

LES GRAFFITIS MÉMOIRE D'UNE PLACE FORTE
Poudrière de la Brèche, Brouage

Jeu de piste

À LA RECHERCHE DE L'OR BLANC

Halle aux vivres, Brouage

Jeu de piste

SUR LES TRACES DE CHAMPLAIN

Halle aux vivres, Brouage

Jusqu'au mer. 31/12

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire

EXPOSITION : BROUAGE AUTREFOIS
Brouage

Histoire

EXPOSITION : ÇA BOOM À BROUAGE
Poudrière de la Brèche, Brouage

Histoire

EXPOSITION SAMUEL DE CHAMPLAIN
Place d'Armes, Brouage

Art contemporain

ŒUVRE VÉGÉTALE ET SONORE "RÉSEAUX CONNECTÉS"

Clos de la Halle aux vivres, Brouage

Mer. 29

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Visite commentée

BROUAGE, RICHE D'HISTOIRE ET DE NATURE
Forge Royale - 14h30 à 16h

Ven. 31

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations

HALLOWEEN
Place du Marché et Centre d'animation et de loisirs - 15h à 18h

NOVEMBRE

Sam. 1^{er}

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Vie locale

BROCANTE DE LAPE DE BROUAGE
Rues du village, Brouage - 8h

Sam. 8

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Randonnée pédestre

10KM DE BOURCEFRANC
Rue Patoizeau
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

SIESTE MUSICALE À LA MÉDIATHÈQUE
Médiathèque - 13h30

Dim. 9

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Course à pied

COURIR À BOURCEFRANC 7^E ÉDITION - 5 ET 10 KM
Rue Patoizeau

Ven. 14

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Humour

SPECTACLE - PIERRE YVES NOËL RESSUSCITE LES STARS
L'Estran - 20h30



Ven. 21

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

NUDIBRANCHES DES PERTUIS
Shapers club - 18h

DÉCEMBRE

Sam. 6 au dim. 7

BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Vie locale

MARCHÉ DE NOËL
Salle du Sémaphore - 14h-18h et 9h-18h

Sam. 13

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Livre et lecture

BÉBÉS LECTEURS
Médiathèque - 10h30

Animations

LUTINS EN LUMIÈRES
L'Estran - 15h30

Mer. 17

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations

ARBRE DE NOËL
Centre d'animation et de loisirs - 15h



Lutins en lumières.

© oppo-au plaisir de chanter

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.
Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur
www.bassin-de-marennes.com

Gestion des déchets

Distribution gratuite des bacs jaunes

Vos dates

En 2026 : finis les sacs, on passe aux bacs !
pour les emballages et les papiers

> Habitants de **Nieulle-sur-Seudre** & de **Saint-Sornin**

Du lundi 3 au vendredi 7 novembre de 14h à 19h

Ateliers municipaux de Nieulle-sur-Seudre, 24 route du Port Paradis.

À noter

Munissez-vous d'une pièce
d'identité et de votre dernière
facture de redevance

et de celles de la personne si
vous retirez le bac d'un proche.

> Habitants du **Gua**

Du lundi 17 au vendredi 21 novembre de 14h à 19h

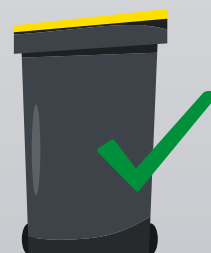
Samedi 22 novembre de 9h à 12h

Ateliers municipaux, 71 impasse Jean Mercier.

> Habitants de **Saint-Just-Luzac**

Du lundi 1^{er} au vendredi 5 décembre de 14h à 19h

Ateliers municipaux, 9 avenue des Vignes.



Bacs à utiliser seulement
à partir de février ou mars 2026
(date précise à venir)

Avant cette date,
ils ne seront pas collectés !

> Habitants de **Bourcefranc-Le Chapus**

Du lundi 15 au vendredi 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 19h

Samedi 20 décembre de 9h à 12h

Centre technique municipal, rue Kennedy.

> Habitants de **Marennes-Hiers-Brouage**

Mi-janvier 2026 (information à venir)



Si vous ne pouvez accueillir de bac (appartement...) : vous continuerez à
utiliser vos sacs jaunes jusqu'à ce que des points d'apports volontaires
soient installés près de chez vous (information à venir).



Information complète sur www.bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel
gratuits

